



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN



**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

Par Bernard Duchaine, directeur Services Techniques
Le 7 février 2013





ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec



RAPPORT FINAL

**Étude de faisabilité d'un Groupe de Ressources Techniques en Habitation (GRTH)
au bénéfice des Premières Nations du Québec**

Présentée à :

Comité régional tripartite en logement

À l'attention de :

M. Guy Latouche, Gaston St-Pierre et associés Inc.

Par Bernard Duchaine

Directeur, Services Techniques

LE 7 FÉVRIER 2013



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

TABLE DES MATIÈRES



1.	Objet	1
2.	Contexte.....	1
3.	Description du mandat	2
4.	Méthodologie.....	2
5.	Équipe de projet.....	3
6.	Constatations	4
6.1	Revue de la documentation	4
6.2	Consultation des conseils tribaux de la Nation Innue.....	4
6.3	Atelier consultatif en collaboration avec l'APNQL.....	5
6.4	Consultation des autres conseils tribaux	7
6.5	Consultation du Conseil de Développement en Ressources Humaines	9
6.6	Consultation des Premières Nations non affiliées	9
6.7	Compilation des besoins identifiés	9
6.8	Identification du volume et de la nature des services requis	10
6.9	Évaluation des expertises requises	10
6.10	Possibilité de mise en commun des ressources existantes	12
6.11	Options de mise en œuvre.....	12
6.12	Besoins financiers	13
6.13	Implantation des services	14
7.	Recommandations	14
8.	Échéancier de mise en œuvre.....	15

ANNEXES

1. Bibliographie
2. Personnes consultées
3. Points saillants de la TRGIH
4. Présentation et Canevas de l'atelier de consultation
5. Résultats de l'atelier de consultation de novembre 2011
6. Sommaire des rétroactions suite au dépôt du rapport en novembre 2012
7. Estimation du volume de services
8. Estimation des besoins financiers annuels



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

1. OBJET



Le présent rapport est le résultat de consultations effectuées auprès des principaux acteurs dans le domaine du logement au sein des Premières Nations. Il fait suite à un mandat octroyé au Conseil tribal Mamuitun en octobre 2011 par l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL).

Ce mandat visait la réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la mise en place et l'opération d'un Groupe de Ressources Techniques en Habitation (GRTH) au bénéfice des Premières Nations du Québec, une approche novatrice pouvant favoriser le développement de la capacité technique de celles-ci.

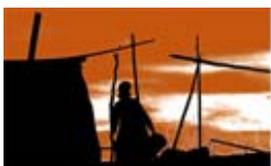
Ce rapport est déposé au Comité régional tripartite en logement (CRTL), auquel participent des représentants des Premières Nations, de l'APNQL, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et d'Affaires Autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC).

2. CONTEXTE



Les Premières Nations du Québec font face à d'importants besoins en logement, comme en témoignent les rapports produits pour l'APNQL en 2003 et 2006. L'ampleur de la crise du logement qui sévit dans les communautés des Premières Nations se caractérise d'une part par une insuffisance de logements disponibles et d'autre part par les difficultés techniques pour soutenir la construction et l'entretien des parcs de logements.

L'habitation est une fonction vitale dans les collectivités, ayant une interaction importante avec la santé, l'éducation, l'économie locale, etc. L'administration et le maintien du parc immobilier existant et le développement de nouvelles unités pour répondre à la forte croissance sont des tâches diversifiées et complexes. Les communautés expriment fréquemment les mêmes genres de problèmes : faiblesse du financement disponible, manque de ressources humaines, insuffisance des outils de gestion, aspects légaux, complexité technique, évolution des besoins, manque d'encadrement au quotidien, etc.



3. DESCRIPTION DU MANDAT



Le mandat global consiste à produire une étude de faisabilité sur l'implantation éventuelle d'un groupe de ressources techniques en habitation (GRTH) au service des Premières Nations du Québec, incluant les aspects financiers.

L'objectif visé du mandat est d'analyser les moyens à mettre en œuvre pour se doter d'une organisation régionale (un GRTH) afin de mieux supporter le personnel de l'habitation des Premières Nations, dans la planification, la gestion et les divers aspects techniques reliés à ce secteur, en fonction des besoins exprimés et de leur évolution.

La nature des services à fournir, les ressources humaines et les qualifications requises, la structure juridique de l'organisme de livraison des services, le lieu optimal d'implantation de cet organisme, les coûts détaillés d'implantation et les coûts récurrents d'opération d'un tel GRTH, devront donc être identifiés et quantifiés.

4. MÉTHODOLOGIE



Les instances régionales membres du CRTL ont été consultées en septembre 2011, avant l'octroi du mandat à Mamuitun, pour valider leurs attentes face au projet et pour mieux visualiser les forces et faiblesses opérationnelles qu'ils ont identifiées dans le cadre de leur relation d'affaires avec les communautés. Ceci a permis de dégager l'essentiel des activités à prévoir au mandat ainsi que l'approche consultative à privilégier.

Nous avons d'abord amorcé une revue de la documentation disponible sur ces questions en vue de nous familiariser avec les données déjà connues.

Nous avons ensuite initié des consultations auprès des conseils tribaux de la Nation Innue (Mamit Innuat et Mamuitun), notamment en ce qui concerne les rencontres tenues par la Table Régionale Innue des Gestionnaires en Habitation (TRIGH), laquelle a examiné certaines problématiques pertinentes au présent mandat.

Une opportunité intéressante a toutefois modifié la planification initiale de réalisation du mandat. En effet, il s'est avéré possible de consulter les intervenants en habitation de la majorité des premières Nations, lors d'une rencontre régionale sur le logement organisée par l'APNQL en novembre 2011. Ceci fut donc une occasion concrète d'obtenir directement des intervenants de première ligne un bon portrait de leurs défis et de leurs besoins en encadrement technique, dans le domaine de l'habitation.



Par la suite des consultations complémentaires ont été effectuées auprès des autres conseils tribaux du Québec, afin de mieux saisir leurs besoins et leurs attentes quant à l'implantation éventuelle d'un GRTH. Enfin, nous avons consulté des bandes non affiliées pour être en mesure de comprendre de quelles façons un éventuel GRTH pourrait leur être utile.

Finalement, les conclusions du rapport furent présentées à la rencontre régionale sur le logement de novembre 2012. Ceci a permis d'apporter des précisions mineures quant à la conformité de la proposition finale versus les objectifs initiaux.

5. ÉQUIPE DE PROJET

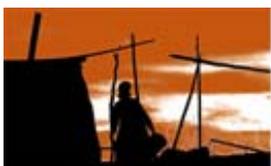


Le Conseil tribal Mamuitun est actif depuis 1992 au niveau de l'habitation, notamment dans les domaines de la planification communautaire, de l'administration des programmes, des inspections lors des travaux de construction ou de rénovation, pour la préparation de plans et devis, pour la gestion des travaux, pour la formation du personnel local. Notre équipe dispose donc d'une expertise appréciable qui a permis de réaliser à l'interne la majorité du mandat.

Les ressources internes mises à contribution sont les suivantes :

- M. Jean-Marie Picard, aviseur dans les dossiers relatifs aux programmes de logement et aux aspects administratifs inhérents.
- M. Robin St-Onge, technicien en bâtiment et inspecteur accrédité par la SCHL.
- M. Bernard Duchaine, directeur des services techniques, inspecteur accrédité et coordonnateur du mandat.

Aucune ressource externe n'a été utilisée pour ce mandat, outre les personnes consultées.



6. CONSTATATIONS



Le mandat mené par l'équipe de Mamuitun comprenait des activités de consultation, de la recherche documentaire et diverses étapes d'analyse de la problématique. Nous consignons au présent chapitre les constatations qui émanent de ces activités, en ordre chronologique de réalisation:

6.1 REVUE DE LA DOCUMENTATION

Nous avons au préalable consulté de nombreux documents publiés aux cours des dernières années par divers organismes qui traitent du logement chez les autochtones. Il s'agit bien sûr d'organisations autochtones nationales et régionales (APN et APNQL), de ministères (AADNC) et d'agences fédérales (SCHL), mais aussi d'organismes non gouvernementaux neutres ou d'organisations de regroupement d'intérêts (CDRH et Conseils tribaux). Nous joignons à l'Annexe 1, une bibliographie non exhaustive des documents consultés.

Notre objectif était de consolider notre connaissance de la question du logement sous tous ses aspects : politique, administratif, économique, social, santé et technique.

Sommairement, les mêmes constats sont identifiés dans la plupart des documents. Les conditions de logement dans les communautés des Premières Nations restent difficiles malgré les efforts consentis. La pénurie de logements, le surpeuplement chronique, les conditions de logement inférieures aux normes et les problèmes socioéconomiques et sanitaires qui en découlent ont été bien étudiés et documentés. Les problèmes importants sont faciles à reconnaître, mais les solutions à court et à long terme restent encore floues.

6.2 CONSULTATION DES CONSEILS TRIBAUX DE LA NATION INNUE

Les conseils tribaux Mamit Innuat et Mamuitun qui desservent l'ensemble des Premières Nations Innues travaillent en concertation depuis quelques années pour améliorer les conditions de gestion des programmes locaux de logement. Depuis 2009, des initiatives sur la gouvernance et le logement ont permis d'identifier les forces et faiblesses des organisations locales. Une Table Régionale des Gestionnaires Innus en Habitation (TRIGH) a été créée en mars 2010 en vue d'élaborer diverses pistes de solutions communes.



Cet outil de réseautage a permis de partager les connaissances et compétences au niveau de la gestion administrative et légale des parcs immobiliers : gestion des baux, relations avec la clientèle, administration des fonds, tenue des dossiers, etc. De plus, on vise ainsi à promouvoir les meilleures pratiques, les stratégies de développement et l'amélioration des capacités locales. Nous joignons à l'Annexe 3, les points saillants de ces rencontres.

Sommairement, on rencontre au sein des communautés innues des problèmes récurrents qui sont similaires. La gestion des baux, l'entretien du parc de logements, la planification des développements, le suivi rigoureux des coûts sont des opérations fondamentales qui sont parfois livrées avec des résultats peu satisfaisants. Les approches de solution diffèrent en fonction de la capacité locale. Les communautés plus populeuses disposant d'un parc de logements importants sont souvent mieux outillées pour effectuer la gestion globale de ce secteur névralgique, en raison du volume d'affaires qui permet d'atteindre une certaine masse critique au niveau du financement des opérations. Le bassin de population offre aussi la possibilité de ressources humaines plus nombreuses et plus diversifiées. Par contre, les petites communautés sont moins fortunées et la disponibilité de ressources humaines compétentes y est plus problématique.

6.3 ATELIER CONSULTATIF EN COLLABORATION AVEC L'APNQL

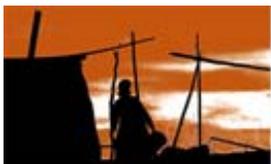
6.3.1 Atelier préliminaire de novembre 2011 :

Cette activité n'avait pas été prévue initialement. L'APNQL nous a offert l'opportunité de consulter les intervenants en habitation lors de leur rencontre régionale sur le logement organisée à Montréal le 29 novembre 2011. Nous avons modifié notre planification puisqu'il s'agissait d'une occasion privilégiée de questionner les acteurs principaux de l'ensemble des Premières Nations en une session unique. Ceci pouvait nous permettre de réduire les déplacements pour consulter les bandes non affiliées notamment.

Nous avons donc animé un atelier de remue-méninges (brainstorming) pour identifier les problèmes communs et définir des amorces de solutions. Nous avons d'abord expliqué notre mandat et ses objectifs, puis la méthodologie retenue pour la réalisation de nos travaux de consultation.

Nous avons ensuite expliqué le déroulement de l'atelier et les objectifs priorités :

- Cibler les problèmes rencontrés par les intervenants locaux
- Dégager des pistes de solutions
- Identifier les besoins de services



Des rapporteurs ont été nommés pour chaque table et les discussions se sont amorcées sur des thèmes qui étaient suggérés pour clarifier la portée de la question discutée.

- Questions concernant les problèmes en :
 - ❖ Gestion et administration des programmes
 - ❖ Exploitation et maintien des logements
 - ❖ Développement et construction de logements
- Questions concernant les solutions en :
 - ❖ Gestion et administration des programmes
 - ❖ Exploitation et maintien des logements
 - ❖ Développement et construction de logement

Une mise en commun des contributions de chaque table de discussions a finalement eu lieu au cours de laquelle nous avons été en mesure de mieux cibler les problématiques et de faire le plein d'idées en vue de trouver des solutions réalistes et réalisables.

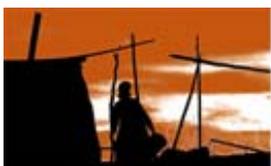
Nous joignons à l'Annexe 4, la présentation Powerpoint sur la tenue de l'atelier et le canevas utilisé pour susciter les discussions.

Tous les éléments de problématiques soulevés par les participants et toutes les pistes de solutions proposées au cours de l'atelier ont été notés. Les discussions ont été enregistrées et chaque table a transcrit ses interventions sur des feuilles volantes (flipchart). Nous avons donc été en mesure de compiler ces données, de regrouper les interventions qui se ressemblent et de les classer par thèmes. Ceci nous permettra de dégager les grands thèmes dans le chapitre 6,7 et d'établir les recommandations du rapport final.

Nous joignons à l'Annexe 5, la compilation des résultats dégagés lors de l'atelier

6.3.2 Atelier en novembre 2012 suite au dépôt du rapport au CRTL:

Suite au dépôt du rapport final au CRTL, il fut proposé de présenter le rapport à l'atelier régional sur le logement de novembre 2012 afin d'obtenir une rétroaction de la part des représentants des Premières Nations et des Conseils tribaux, sur les conclusions du rapport et sur la conformité de la proposition finale par rapport aux attentes et aux objectifs initiaux.



Les participants devaient ensuite répondre à quatre questions touchant les orientations proposées pour la mise en œuvre d'un éventuel GRTH :

1. La proposition de GRTH comprenant quatre (4) postes répond-t-elle aux besoins identifiés et exprimés par les Premières Nations? Si non que manque-t-il?
2. Dans la première année, quelle utilisation feriez-vous des services disponibles en gestion, en entretien, en rénovation et/ou en construction?
3. Selon vous, devrait-on privilégier l'implantation d'une GRTH centralisée ou plutôt retenir l'option décentralisée (en ajoutant des ressources supplémentaires aux Conseils tribaux existants)? Pourquoi? Quels sont les avantages et inconvénients?
4. Quel est la suite à donner à l'étude? Doit-on implanter un GRTH ou abandonner ce projet?

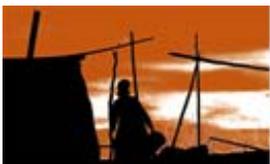
Généralement, le rapport rencontre les attentes des représentants des Premières Nations quant à la nature des services proposés et quant aux ressources humaines identifiées pour fournir les services requis. L'option d'implanter une organisation décentralisée au sein des Conseils tribaux existants est celle qui retient la plus grande adhésion des participants.

Vous trouverez à l'Annexe 6, le sommaire des principaux commentaires exprimés par les participants lors de cette rencontre.

6.4 CONSULTATION DES AUTRES CONSEILS TRIBAUX

En sus des consultations avec Mamit Innuat dans le cadre de la TRIGH, des rencontres téléphoniques ont été tenues avec les intervenants clés des autres conseils tribaux actifs dans le domaine technique (Attikamekw, Anishinabeg et Wabanaki), afin de mieux définir les services qui sont actuellement disponibles.

Actuellement, l'aspect technique qui est le mieux couvert par les conseils tribaux est le service d'inspection pour la construction et les rénovations PAREL. Ceci comprend l'examen des plans de maisons neuves et les inspections de chantier (de 4 à 6 visites pour les maisons neuves mais une seule finale pour les PAREL). Des inspections quinquennales sont aussi effectuées à la demande de la SCHL. L'objectif premier est administratif pour permettre les décaissements par la SCHL, laquelle paye pour ces inspections. Les conseils tribaux effectuent par la même occasion un contrôle de conformité aux exigences du code du bâtiment (CNB) sur un nombre d'unités représentatives. Toutefois, les logements construits ne sont pas tous inspectés.



Les Conseils tribaux, n'interviennent normalement pas pour offrir des services couvrant d'autres aspects techniques reliés aux programmes de logement, puisqu'ils ne sont pas financés à cette fin. Les services non couverts comprennent notamment la gestion planifiée de l'entretien, la rédaction de devis pour rénovation, l'assistance lors de la préparation de plans pour construction, le support technique et administratif durant la réalisation des travaux ou la formation technique du personnel local : des services qui profiteraient grandement aux Premières Nations. Les communautés auraient aussi avantage à bénéficier de services aviseurs sur d'autres aspects de l'habitation, comme la gestion des ententes de location, des comptes à recevoir, la planification budgétaire, etc.

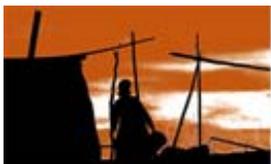
Par contre, de nombreux services sont rendus à la pièce, à la demande expresse des PN, lorsqu'il y a des problèmes reliés à la santé, à la salubrité ou à la sécurité dans les logements : problèmes de contamination (amiante, vermiculite, moisissure, fuite de pétroles, refoulement d'égouts, radon, infiltrations d'eau), problèmes de vermine (rongeurs, insectes, punaises de lits), problèmes reliés à la sécurité incendie, aux issues (escaliers, balcons, etc.). Les services sont rendus gracieusement selon la disponibilité du personnel des CT. Il s'agit principalement de conseils, mais aussi de coordination de la logistique entourant les mesures correctives découlant de ces situations critiques.

Certains conseils tribaux offrent quand même du support pour des services non financés, dans le domaine technique, selon des modalités variables, généralement à titre gracieux (sans frais pour la PN). Il est en fait difficile de refuser l'aide à une PN qui connaît des problèmes de gestion avec le secteur de l'habitation. Mais ceci reste aléatoire en fonction des disponibilités.

Par exemple, le CTNAA offre le service de préparation de plans et devis pour la construction et la rénovation des logements de bande, gratuitement, à leurs communautés membres. Par contre aucun service n'est rendu, sauf rare exception, pour l'entretien, la gestion ou l'administration. Leurs services sont aussi disponibles sur demande pour Timiskaming, même si la PN est membre d'un autre conseil tribal (Algonquin Secretariat)

Le CNA, Wabanaki et Mamuitun offrent un plus large éventail de services, mais sur une base facturable aux bandes qui le demandent : préparation de plans et devis pour construction neuve, devis PAREL, appels d'offres, suivi des entrepreneurs, gestion des contrats, etc.

Mamuitun effectue aussi des inspections pour les constructions neuves qui ne sont pas sous convention SCHL. Le programme d'inspection en vertu de la LNH est financé par AADNC, sur demande des bandes. Les autres CT ne connaissent pas ce programme.



6.5 CONSULTATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EN RESSOURCES HUMAINES

Lors du colloque de l'APNQL, nous avons eu l'opportunité de rencontrer des représentants de la Commission de Développement en Ressources Humaines des Premières Nations (CDRHPNQ) qui ont comme mandat de développer une stratégie régionale de formation en gestion de l'habitation. Selon les informations obtenues, la CDRHPNQ a consulté les PN et la stratégie qu'elle propose prévoit notamment le développement et la mise en place de deux attestations d'études collégiales (AÉC) : programme de techniques en opérations immobilières et programme de perfectionnement en gestion immobilière.

6.6 CONSULTATION DES PREMIÈRES NATIONS NON AFFILIÉES

Des rencontres avaient été planifiées avec les intervenants clés de certaines bandes non affiliées (2 Micmacs, 2 Mohawks, Wendat et 2 Algonquins). En raison de la tenue de l'atelier de l'APNQL en novembre, cette activité a été éliminée puisque des participants de la plupart des communautés non affiliées étaient présents.

6.7 COMPILATION DES BESOINS IDENTIFIÉS

Une compilation des besoins identifiés par grands secteurs d'activités a été dressée suite à l'atelier et aux consultations directes. Les résultats de cet exercice sont fournis à l'Annexe 5. Les secteurs suivants ont été identifiés afin de regrouper les activités qui devraient être mises en place par un éventuel GRTH :

Gestion et administration des programmes :

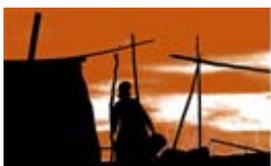
- Structure organisationnelle locale
- Politique d'octroi aux bénéficiaires
- Gestion des baux et perception des loyers
- Planification budgétaire et gestion des fonds de remplacement

Exploitation et maintien des logements :

- Programmes de formation continue
- Entretien planifié et réparations urgentes
- Problèmes de santé, salubrité et sécurité

Développement et construction de logements :

- Planification des développements
- Support technique à la construction et à la rénovation
- Adaptation aux besoins évolutifs de la clientèle



6.8 IDENTIFICATION DU VOLUME ET DE LA NATURE DES SERVICES REQUIS

Le volume et la nature des services à rendre sont quantifiés par secteur d'activités et par groupe de communautés (affiliées ou non affiliées), en fonction des besoins identifiés au chapitre 6.7. Nous avons, de façon préliminaire, imputé la même charge de travail pour chaque PN. Il faut donc comprendre que les heures estimées représentent plus une moyenne qu'un nombre effectivement dédié à une communauté spécifique.

Évidemment, la charge de travail pour un secteur d'activités, pour une communauté donnée, variera dans le temps, en fonction de l'évolution de la structure locale. Ainsi, la charge de travail pourrait être plus importante dans les premières années dans le domaine de l'exploitation, si une PN n'est que très peu organisée dans ce secteur. La charge pourrait ensuite diminuer au fur et à mesure de l'acquisition des compétences.

Les services peuvent être regroupés selon les mêmes trois grands secteurs : gestion et administration ; exploitation et maintien ; développement et construction. Le tableau joint à l'Annexe 7 détaille la charge de travail estimée pour répondre aux besoins exprimés.

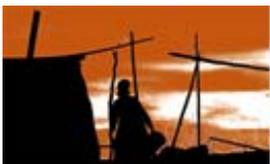
Chaque communauté recevrait en moyenne l'équivalent de 189 heures en services divers (temps productif excluant les déplacements). La moitié de ce temps serait effectué sur le terrain, en accompagnement du personnel local, soit l'équivalent de 2,7 semaines sur le site par PN. Ceci implique environ 20 semaines en déplacement au sein des communautés par année pour chaque poste de conseiller.

En ajoutant les majorations pour déplacements et temps non productifs (congrés divers), les besoins en ressources humaines pour le GRTH totaliseraient 3,96 années personnes (A/P). Ceci exclus le personnel d'administration dédié au fonctionnement (*overhead*) du GRTH.

6.9 ÉVALUATION DES EXPERTISES REQUISES

Le calcul de la charge de travail permet d'évaluer les expertises requises en termes de ressources humaines permanentes. Ainsi, les activités relatives à la gestion et l'administration des programmes totalisent 1,17 A/P, incluant les majorations pour déplacements et temps non productif. Les activités qui concernent l'exploitation et le maintien des logements requièrent 1,47 A/P, tandis que celles qui concernent le développement et la construction de logements totalisent 1,32 A/P, majorations incluses.

Le niveau d'expertise souhaitable pour combler les quatre (4) postes envisagés est de niveau intermédiaire à senior, soit de 7 à 10 ans d'expérience pertinente lors de l'entrée en fonction.



Voici une description sommaire des attributions de ces postes :

1. Conseiller en gestion des programmes de logement

Fournir conseils et assistance pour la mise en œuvre de la politique de logement : attribution aux bénéficiaires, choix des modèles et finis, signature des baux, préparation des demandes de financement, projection des besoins, planification budgétaire, tenue des dossiers de perception, perception des loyers, registre des interventions dans les logements, recours légaux, liens de communication avec les secteurs de l'entretien, de la rénovation et de la construction, analyse de la satisfaction des usagers, liaison avec le secteur politique et le secteur des finances, information publique, etc.

2. Conseiller en entretien préventif des logements

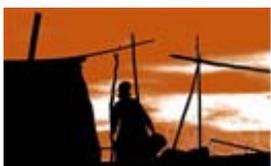
Fournir conseils et assistance pour organiser l'entretien préventif des logements : tenue des dossiers techniques, registres des réparations, suivi des coûts, inspection annuelle du parc de logements, planification des tâches d'entretien préventif, calendriers de travail, projections financières, sensibilisation des bénéficiaires sur l'entretien, formation des occupants pour entretien de base, contrats de services annuels en mécanique et électricité, requêtes pour travaux correctifs, formation du personnel local, etc.

3. Conseiller en travaux correctifs et rénovation résidentielle

Fournir conseils et assistance pour encadrer la rénovation et les résolution de problèmes en Santé, salubrité et sécurité dans les logements : investigation suite à la découverte de problèmes, préparation des devis et des plans, estimations des travaux, demande de financement, recherche de fournisseurs spécialisés pour la contamination, veille technologique, sensibilisation publique, documents d'appels d'offres, gestion de contrats, aspects légaux, inspections de conformité, enquêtes par échantillonnage, etc.

4. Conseiller en développement et construction résidentielle

Fournir conseils et assistance pour planifier le développement de lots et la construction des logements : projections des besoins reliés à la croissance démographique, aménagement du territoire, règlements d'urbanisme, lotissement, études préparatoires, considérations environnementales, contraintes géophysiques, branchements aux services publics (distribution électrique, téléphonie, infrastructures), installations isolées, banque de plans, préparation de plans et devis, amélioration de la qualité, optimisation des matériaux, estimation, documents d'appels d'offres, gestion de contrats, aspects légaux, inspections de conformité, garanties et vices de construction, etc.



6.10 POSSIBILITÉ DE MISE EN COMMUN DES RESSOURCES EXISTANTES

La possibilité de mettre en commun les ressources existantes au sein des Conseils tribaux est assez limitée en raison des champs d'activités qui sont actuellement couverts, touchant principalement les chantiers de construction ou de rénovation. Il n'y a pas de ressources affectées aux aspects administratifs, à l'exception de la coordination de la TRIGH. Les nouvelles ressources viendraient donc compléter celles existantes.

Il faut souligner que la plupart des Conseils tribaux disposent de ressources actuellement en raison des programmes d'inspection de la SCHL ou parce qu'ils fournissent des services facturables à leurs communautés membres. En général, l'affectation est inférieure à 0,5 A/P au sein d'un même conseil tribal. Il y aurait donc un potentiel de bonifier les ressources existantes en ajoutant des responsabilités correspondantes aux expertises requises.

En ce qui concerne la formation des gestionnaires locaux en habitation, la CDRHPNQ a développé une stratégie de formation (certificat collégial) dont certains modules pourront être offerts sous forme de perfectionnement pour le personnel déjà en place. On devra donc privilégier l'utilisation de cette ressource. Le GRTH se concentrerait plutôt sur l'identification des besoins locaux particuliers.

6.11 OPTIONS DE MISE EN ŒUVRE

Il existe deux approches différentes pour la mise en œuvre d'un éventuel GRTH : une organisation centralisée ou décentralisée.

L'organisation centralisée nécessite la création d'un organisme autonome ou, sinon, la délégation de cette responsabilité à un conseil tribal ou à un autre organisme existant (APNQL par exemple). Créer un nouvel organisme autonome est relativement complexe au point de vue juridique (création d'une corporation) et constitutif (sélection d'un CA et définition d'une AGA). De plus, ceci implique qu'il faudrait doter celui-ci d'une direction générale et des services connexes. Le poids financier d'une telle option est prohibitif puisqu'il faudrait majorer les coûts de fonctionnement d'au moins 50 % pour ces frais généraux (*overhead*).

La délégation des responsabilités à un Conseil tribal (ou autre) permettrait une économie appréciable. En effet, l'administration du programme, la gestion et la supervision des ressources occasionneraient des coûts, de l'ordre de 20 %, au lieu des 50 % estimés pour une corporation autonome. Tenant compte de la localisation des PN, les bureaux des conseillers du GRTH devraient se situer à Québec (ou Wendake), si l'option centralisée était retenue. L'organisme mandataire (conseil tribal ou autre) devrait donc se louer des bureaux pour être en mesure de livrer les services requis.



La seconde approche est la constitution de plusieurs GRTH décentralisés au sein des conseils tribaux existants. Nous avons considéré des regroupements tenant compte de la taille des communautés, de la nature des besoins spécifiques et de la proximité géographique des PN. Ces regroupements sont définis à l'Annexe 7. Il s'agit en fait de regrouper toutes les PN algonquines au sein du CTNAA. Chacun des autres conseils tribaux recevrait une allocation en A/P correspondant aux besoins estimés pour son groupe. En ce qui concerne les bandes non affiliées, la livraison des services serait assurée par un des conseils tribaux à partir de bureaux situés à Québec. Pour les fins de l'exercice nous avons prévu les desservir via Mamuitun.

L'option centralisée serait, à notre avis, plus structurante pour l'ensemble des PN du Québec, parce qu'il est plus aisé de maintenir des objectifs uniformes au sein d'une organisation unique. Il est aussi possible de maintenir ainsi en poste des ressources plus spécialisées.

L'option décentralisée comporte certains risques de dilution des objectifs, en plus, d'élargir les champs d'activités qui seraient impartis à une même personne. L'allocation de portion d'A/P aux différents conseils tribaux laisse par contre plus de latitude pour adapter les services aux besoins particuliers des communautés membres.

Par ailleurs, nous désirons souligner la position du CTNAA quant à la livraison de services par le biais d'une organisation centralisée. Lors de l'atelier consultatif de l'APNQL, en novembre 2011, le CTNAA a déposé une résolution unanime signée par toutes ses PN membres, signifiant leur opposition à appliquer une telle solution.

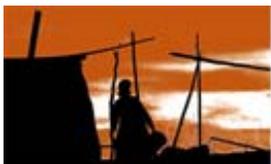
Évidemment, une option mitoyenne serait possible, soit de confier un mandat global à un seul conseil tribal (ou autre) qui pourrait sous-traiter une partie de la livraison des services à un ou plusieurs conseils tribaux, dont le CTNAA. Nous n'avons pas évalué le coût de cette option.

6.12 BESOINS FINANCIERS

Une analyse des besoins financiers a été effectuée selon les diverses propositions de mise en œuvre soumises précédemment. Ceci permettra au CRTL d'orienter la définition finale des services à mettre en place, en fonction des ressources financières disponibles.

L'option centralisée par délégation à un organisme mandataire déjà existant est évaluée à environ 626 500 \$ par année, considérant une localisation des bureaux à Québec.

L'option décentralisée est estimée à 546 500 \$ par année. Deux raisons principales expliquent cet écart important. La proximité des PN desservies par rapport aux bureaux de chaque conseil tribal permet une économie importante au niveau des frais de déplacement. De plus, l'intégration d'A/P supplémentaire dans des bureaux existants



bénéficie de l'effet d'économie d'échelle, puisque plusieurs services sont déjà en place (téléphonie, internet, etc.).

Le détail de ces calculs est joint à l'Annexe 8.

6.13 IMPLANTATION DES SERVICES

L'implantation de ces services nécessitera plusieurs interventions préalables. On n'a qu'à penser à l'aménagement des locaux et au recrutement de nouvelles ressources humaines par exemple. De plus, il serait avisé de mieux définir les services particuliers à mettre en place dans le cas d'un GRTH décentralisé, puisqu'il peut exister des variantes entre les différents conseils tribaux. Évidemment chaque CT devrait évaluer lui-même les coûts de fonctionnement annuel pour livrer le programme de GRTH.

Il faudra aussi réévaluer, si requis, la pertinence de regrouper ou non certaines communautés au sein d'un autre conseil tribal que celui qui est le leur actuellement.

La nature des services et la répartition sectorielle de la charge de travail varieront au cours des années. Il faut donc retenir que les évaluations précédentes ne sont pas immuables. Une révision des objectifs et des résultats devrait être effectuée après trois (3) années d'opération

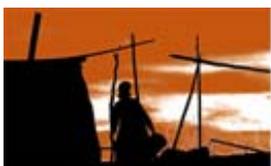
7. RECOMMANDATIONS



Considérant les commentaires exprimés par les représentants des PN lors de l'atelier de novembre 2012, nous recommandons d'instituer des GRTH décentralisés au sein des conseils tribaux existants, d'autant plus que les coûts de fonctionnement sont moindres. En effet, l'option décentralisée semble la plus appropriée et la mieux acceptée par tous les intervenants, malgré les risques de dilution au niveau des services rendus.

De plus, décentraliser la fonction GRTH permet à chaque Conseil Tribal de prioriser un seul secteur si ses PN membres le veulent. Il est plus facile d'adopter une approche clientèle permettant de mieux s'adapter aux besoins locaux spécifiques. Ceci permettra aussi de maximiser les déplacements, de planifier des circuits de visite adaptés à la situation particulière de chaque communauté.

Il est capital que chaque CT revalide les coûts récurrents de fonctionnement et les besoins précis des PN qui seront desservis avant d'embaucher les ressources humaines supplémentaires.



Si cette option décentralisée est retenue par le CRTL et par la Table des Chefs de l'APNQL, il y aura lieu de mettre en œuvre les actions d'implantation citées au chapitre 6.13 pour bonifier la proposition finale.

Il pourrait être intéressant d'instaurer un comité directeur (Steering committee) pour réviser la stratégie en cours de route, assurer le respect des objectifs de compétence et améliorer les conditions de mise en œuvre du GRTH.

8. ÉCHÉANCIER DE MISE EN ŒUVRE

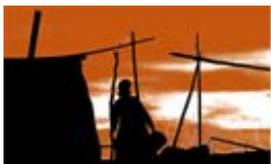


Les analyses finales préalables à l'implantation définitive des GRTH décentralisés devraient être amorcées dès le début de l'année financière 2013-14 afin de permettre le démarrage des activités au cours des mois subséquents.

L'embauche des ressources humaines supplémentaires et l'aménagement des bureaux devraient s'effectuer dès le printemps 2013. Une période de quelques mois sera ensuite nécessaire pour que les GRTH soient vraiment opérationnels sur le terrain.

Finalement, pour que cette initiative fonctionne, il faudra lui consacrer les fonds nécessaires. Plusieurs intervenants ont précisé qu'il doit s'agir « d'argent neuf » et non d'une réaffectation financière au détriment des services actuels rendus par les CT.

Bernard Duchaine
Directeur, Services techniques
Conseil tribal Mamuitun

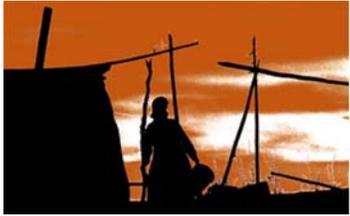




ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec



ANNEXES



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

Rapport de consultation sur les besoins en formation des ressources humaines du secteur de l'habitation des Premières nations du Québec, Commission de développement des ressources humaines des Premières nations du Québec (CDRHPNQ), Mars 2009.

Rencontre sur l'habitation des Premières Nations et Atelier sur le Plan d'action économique du Canada (PAÉC) 2009-2011, Comité régional tripartite en logement, Novembre 2010.

Guide pour l'élaboration de propositions de logement des Premières Nations, MAINC, Juillet 1996.

Housing challenges faced by first nations on reserve, SCHL, 2010-2011.

Rapport de la table de concertation régionale en Habitation, Mamit Innuat et Mamuitun, Mars 2010.

Rapport de la 2e rencontre -Table Régionale Innue en Habitation, Mamit Innuat, Novembre 2010.

Rapport de la 3e rencontre -Table Régionale Innue en Habitation, Mamit Innuat, Mars 2011.

Rapport de la 4e rencontre -Table Régionale Innue en Habitation, Mamit Innuat, Septembre 2011

Guide des PN pour une politique du logement, Assemblée des Premières Nations, Juin 2010.

Aboriginal housing in Canada - Building on promising practices, International Housing Coalition, Juin 2006

Le logement: un déterminant social de la santé des Premières Nations, Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, 2009-2010

Points saillants du rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, AADNC, Septembre 2010



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

ANNEXE 2 : LISTE DE PERSONNES CONSULTÉES



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

ANNEXE 2 : PERSONNES CONSULTÉES

AADNC :	Bruce Labrador, André Dansereau
SCHL :	Jean Ratelle, François Lachance, Pierre Trudel, Jean-François Samuel
Mamit Innuat :	Marcel Lehoux, Stéphane Lacasse, Alain Murray
Mamuitun :	Adèle Robertson, Luc Chartré, Évangeline Kanapé, Carmen Rock, Rémy Bastien, Michel Bordeleau
Waban Aki :	Mario Diamond
CNA :	Stéphane Boudreau
CTNAA :	Claude Rollin, René Boulay
CDRHPNQ :	Rose-Anne Gosselin
Wendake :	Denis Dubé

Participants à la rencontre de l'APNQL en Novembre 2011

PREMIÈRES NATIONS (Francophones)

Nicole Lalo	Pakua Shipi
Raymond Bellefleur	Unamen Shipu
Donald Kaltush & Paul-Émile Wapistan	Natashquan
Adéline Basile & Jean Charles Piétacho	Ekuanitshit
Rémy Bastien & Jean-Marie Jourdain & Carmen Rock Sylvie Volant & Jean-Marie Volant	Uashat-Mani-Utenam Pessamit
Lucie Germain & Sylvain Nepton	Mashteuiatsh
Jean Pierre Petiquay & Ayami Chilton	Wemotaci
Jean-Marc Flamand & Céline Quitich & Jean-Marc Flamand	Manawan
Denys Bernard	Wolinak
Line Mailhot & Rick O'Bomsawin	Odanak
Marie-Hélène Papatie & Marie-Anne Penosway	Kitcisakik

Terry Babin & Brian Dumont
Jasmin Mowatt & Sally Rankin
Jody Mitchell & Rose-Marie Metallic
Claude Jeannotte

Lac Simon
Abitibiwinni
Listuguj
Gespeg

FIRST NATIONS (Anglophones)

Iris Jacobs & Lisa Montour
Clarence Simon & John Canatonquin
Sandra Commanda & Stuart McGregor
Darlene Chevrier & Kim McLaren
Madeleine Paul & Julie Wabie
Clarence Miniquaken & Christine Atsynia

Kahnawake
Kanesatake
Kitigan-Zibi
Timiskaming
Kipawa
Wemindji

CONSEILS TRIBAUX ET AUTRES ORGANISMES

Alain Murray
Jean-Marie Picard & Robin St-Onge & Bernard Duchaine
Lise Rondeau
Norm Odjick
Johanne Duchesneau & Norman Hains
Diane McGregor & Guy Latouche

Mamit Innuat
Mamuitun
CNA
CTNAA
CDRHPNQ
APNQL

**ANNEXE 3:POINTS SAILLANTS DE LA TABLE RÉGIONALE DES
GESTIONNAIRES INNUS EN HABITATION**



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

ANNEXE 3 : POINTS SAILLANTS DE LA TABLE RÉGIONALE DES GESTIONNAIRES INNUS EN HABITATION

PREMIÈRE RENCONTRE EN MARS 2010

En première partie de cette rencontre, l'animateur a fait un bref rappel des éléments et des circonstances ayant conduit à la tenue de cette réunion. Il a aussi invité les gestionnaires des différentes communautés représentées à faire état de leur situation respective :

1. Description de la structure organisationnelle de leur secteur;
2. Équipe locale et fonctionnement;
3. Rôle et responsabilités assumées;
4. Ampleur du parc de logements gérés, types de programmes d'aide au logement en vigueur, projets réalisés et en cours de réalisation.

Chaque gestionnaire a tracé un portrait très sommaire de sa communauté afin de pouvoir partager expériences et solutions avec les autres participants en ayant à l'esprit les similitudes et les différences entre chaque communauté.

En deuxième partie de l'avant-midi, les discussions ont porté sur les **problématiques communes** à l'ensemble telles que :

1. Perception des loyers;
2. Manque d'appui du politique pour la mise en œuvre des changements;
3. Besoins d'accompagnements des locataires dans leurs responsabilités;
4. Financement du MAINC nettement insuffisant pour l'administration des programmes de logements;
5. Difficulté à répondre aux besoins des locataires bons payeurs;
6. Fixation des tarifs de loyers;
7. Roulement du personnel;
8. Manque d'appui de la communauté;
9. Procédures des choix de locataires.

Plusieurs éléments de solution ont rallié l'ensemble des gestionnaires :

1. Importance de rigueur dans l'application de la politique d'habitation
 - a. Mobilisation de la population
 - b. Mobilisation des Élus
2. Éducation et accompagnement des locataires
 - a. Rencontres d'information (individuel/groupe) et de sensibilisation sur les enjeux actuels et futurs (taux d'occupation, entretien et respect de la propriété)
 - b. Accompagnement des locataires et contrôle des résultats atteints (Ex : Mashteuiatsh = jumelage de l'accompagnement avec les Services sociaux)
 - i. Possibilité de former une ressource dédiée à cet objectif
 - c. Sensibilisation continue à la responsabilité de locataire (une approche structurée et permanente)
 - d. Renforcement positif pour les bons payeurs
3. Création d'une corporation du logement politiquement indépendante
4. Développer et offrir des formations / ateliers (PN-MAINC-SCHL)
 - a. Amélioration des compétences
 - b. Préparation de la relève
 - c. Gestion des programmes SCHL
5. Échanges d'expertise entre les communautés
 - a. Échanges d'informations et d'outils de gestion
 - b. Concertation pour une meilleure distribution des logements octroyés (entre les 9 PN)
 - c. Stages de formation inter-communautés
 - d. Mandats de formation et d'encadrement inter-communautés
 - e. Obtenir/partager des ressources spécialisées en habitation
 - f. Regroupement d'achats pour les matériaux – économies d'échelle
6. Faciliter l'accès au logement (volet privé)
7. Encourager le transfert de propriété (certificat de possession)

DEUXIÈME RENCONTRE EN NOVEMBRE 2010

PROBLÉMATIQUES & IDÉES COMMUNES

Lors de cette rencontre, les discussions ont porté sur les problématiques et les idées communes que les gestionnaires de l'Habitation souhaitaient partager :

Gestion de la perception des loyers

Les gestionnaires ont partagé leurs façons d'établir les taux de loyer. Pour certains, on définit des taux pour les travailleurs permanents, les travailleurs saisonniers ainsi que pour les gens bénéficiaires de l'aide sociale. On considère ainsi les revenus actualisés du signataire du bail. Pour d'autres, le paiement du loyer est en fonction du salaire et du nombre d'adultes vivant dans la maison (pourcentage du revenu familial). On a établi des tranches pour chaque locataire en fonction de son revenu : si le revenu du locataire se situe entre 0 et 7500\$ par année, 75\$ par mois est exigé et ainsi de suite.

Processus d'expulsion

Les non-payeurs peuvent être expulsés dans certaines communautés. C'est le cas si les locataires quittent avant la fin de la convention (25 ans). On reprend alors le logement, on lance un appel d'offres à la population et on fait évaluer le logement par un évaluateur. On considère aussi le solde hypothécaire, les subventions accordées par le Conseil, etc., pour fixer le prix de vente.

L'entretien du logement en cas de non paiement du loyer

Dans certaines communautés, on maintient l'entretien lorsqu'il y a probabilité de détérioration du logement et on facture le locataire. Idem pour d'autres, sauf que l'on ne facture pas le locataire. On priorise la réparation de la tuyauterie car elle risquerait d'endommager les matériaux rapidement, ce qui causerait le développement de la moisissure. Pour certains on cesse tout entretien.

Les problèmes juridiques

Certains couples ont recours à la justice pour avoir le droit de garder la maison lors d'une séparation. Ce qui arrive le plus souvent, c'est que la cour ne rend pas de jugement. Elle laisse le Conseil de Bande trancher dans la majorité des cas. Le conseil décidera en faveur de la personne qui aura la garde d'enfants. D'autres se présentent en cour pour ne pas payer de loyer en vertu de raisons historiques.

Transfert de propriété

Les communautés ont déjà effectué plusieurs transferts de propriété. Les modalités de transfert sont inscrites dans le bail. Le locataire doit régler les arrérages avant de devenir propriétaire. Après le transfert de propriété, le Conseil continue d'offrir, sans frais, le coût de la main-d'œuvre pour l'entretien régulier. Les maisons sont rénovées aux 20 ans. Dans certains cas, on utilise les services d'un évaluateur pour déterminer la valeur monétaire

de la maison. Par contre, des questionnements sont soulevés à propos des sujets comme les successions, les usages autres que résidentiels, les procédures de vente de la maison.

La relève

Les gestionnaires veulent savoir si les Conseils préparent une relève pour les départs à la retraite, ou en cas d'une absence prolongée ou toute autre raison. Certains y travaillent avec des jeunes qui ont fait des études en comptabilité.

Réseautage

Les conseils tribaux souhaitent que les gestionnaires puissent échanger et communiquer directement entre eux. La liste de contacts que nous avons préparée pour le premier rapport a bien servi et les gestionnaires demandent à ce qu'elle soit mise à jour. (Ex.: Échanges d'informations, de plans de maisons entre PN, etc.).

Présentation de formulaires utilisés

Les gestionnaires en Habitation souhaiteraient que chaque communauté puisse faire une présentation des formulaires que ceux-ci utilisent quotidiennement lors de la prochaine rencontre. Cela serait très utile aux autres communautés de voir comment d'autres procèdent et ils pourraient ainsi s'améliorer dans leurs pratiques.

Formation/Ateliers

Suite à un témoignage, les participants souhaiteraient avoir une formation sur la rédaction persuasive.

La SCHL et le MAINC pourraient également donner une séance d'informations pour la mise à jour de certains formulaires utilisées lors d'envois de rapports (à déterminer pour assurer la pertinence concernant les formulaires utilisés depuis longtemps). Tous les participants se sont déclarés très ouverts à partager, entre eux, leurs formulaires et la documentation des procédures utilisées.

ATELIER SUR LE SURPEUPLEMENT (SOLUTIONS)

Cet atelier portait sur le suivi des échanges concernant les causes du surpeuplement dans les logements des différentes communautés. L'exercice visait à valider les solutions proposées par les participants lors de la première rencontre et à cibler plus précisément 4 ou 5 actions à prioriser dans les prochains mois.

Les objectifs prioritaires sont:

- a. Effectuer le rattrapage en logement et se donner les fonds et les outils pour éliminer le déficit de logements;
- b. Créer des projets pilotes subventionnés pour faciliter l'accès à la propriété privée, cela coûterait moins cher que les logements sociaux;
- c. Ajustement du subside (habitation, coût de la vie, etc.) versé aux PN selon l'éloignement et révision des formules d'indexation du facteur d'éloignement
- d. Que les PN se donnent le droit d'aviser les institutions de crédit à propos des locataires qui ne paient pas leur loyer;
- e. Création de logements communautaires (multi-logements, etc.);
- f. Impliquer des gestionnaires en Habitation, pour discuter des réels enjeux et besoins en logement, avant de préparer la prochaine initiative en logement.

Procédures lors de sinistres dans le parc de logements

Les logements sont assurés, mais les biens personnels, souvent, ne le sont pas. Quelles sont les procédures pour l'évacuation du logement, l'intervention des pompiers, les prises de photos après sinistre, les procédures pour reloger les locataires en attendant la réhabilitation de leur logement, etc. Pour certaines PN, ce sont les Travaux publics qui prennent en charge avec le service de protection des incendies.

Il y aurait lieu de partager les procédures écrites existantes pour aider les PN qui n'ont pas de plan formel. On vise en premier lieu la protection des personnes et en second la protection des biens.

Procédures en cas de faillite personnelle de locataire

Les discussions suivantes ont porté sur les implications de faillite personnelle. Pour certains gestionnaires, la faillite personnelle n'efface pas la dette d'un locataire par rapport à son loyer dû.

ATTENTES & ACTIONS PRIORISÉES

Les discussions ont repris entre les gestionnaires afin de préciser les attentes immédiates, soient:

- a. Organiser, pour le personnel du secteur Habitation, une formation sur la rédaction administrative ;
- b. Proposer une formation aux responsables techniques concernant les murs diffusants;
- c. Organiser une séance d'information sur les différents formulaires SCHL et MAINC
- d. Privilégier une présentation/échange des formulaires des PN;
- e. Tenir des séances de formation sur l'entretien de base pour les locataires;
- f. Identifier et mettre en place des moyens pour faciliter des stages inter-communautés
- g. Favoriser et améliorer le partage d'expertise;
- h. Obtenir pour estimer le budget, un tableau des coûts/pied carré pour des constructions;
- i. Trouver un moyen efficace d'informer les gestionnaires toute source de budget supplémentaire.

Informatisation

Dans le but d'améliorer la tenue des dossiers et le partage des informations sur les développements de chaque communauté, les gestionnaires ont ciblé comme outil privilégié l'implantation d'un système informatique global en habitation pour la gestion de l'inventaire de la communauté (logements), la gestion des locataires (baux), la gestion des comptes clients (perception) et la gestion de l'entretien (planifié).

Ceci permettrait une augmentation du recouvrement pour les clients en défaut de paiement, de faire la mise à jour de tous les formulaires et baux du secteur habitation et d'inscrire le genre de plans et les dates de fin de bail pour chaque client dans le système informatique du secteur. On se doterait aussi de l'historique des maisons (ce qui serait très pratique pour la mise à jour des dossiers de prêts et autres).

TROISIÈME RENCONTRE EN MARS 2011

Les points discutés concernent la mise à jour de la politique en habitation et des grilles tarifaires des loyers. Également on traite des résultats du réseautage entre communautés en relation avec la recherche d'informations pour compléter l'informatisation du secteur habitation. On échange aussi concernant plus spécifiquement leurs programmes d'entretien et les transferts de propriété.

Les participants s'entendent pour fixer une date pour la session de formation sur la *Rédaction administrative*. Tous sont unanimes sur la pertinence de participer à cette formation pour autant que les modèles présentés soient relatifs au secteur de l'habitation. On peut conclure que 2 groupes seront formés, ceci permettrait de partager les absences au secteur Habitation pour cette formation. Des démarches seront effectuées auprès du fournisseur de la formation ainsi qu'auprès de la SCHL pour obtenir le support financier.

On discute des séances de formation dédiée aux locataires concernant l'entretien de base : il faut rechercher/susciter/valider l'intérêt des locataires pour l'entretien de base (choses simples, urgences, ventilation, prévention). Dès la livraison d'une nouvelle unité de logement (1 à 2 semaines après), on rencontre les occupants pour leur expliquer le fonctionnement des équipements de leur logement ainsi que les règles d'entretien de base que le locataire doit exécuter. Une fois par année, l'équipe d'entretien du Parc de logements fait une tournée des logements. On effectue ainsi des visites régulières de sensibilisation auprès des locataires. Le CNA a élaboré un *Guide d'entretien* (pertinence d'en obtenir copie si possible).

CRITÈRES DE SÉLECTION & PRIORISATION

Les critères de sélection des ménages et la priorisation accordée pour l'attribution des logements se ressemblent mais avec des variantes locales. On élabore sur l'aspect général ainsi que sur les aspects particuliers (volet individuel, autres programmes). Il y a des listes de bénéficiaires en attente et c'est souvent le Conseil qui décide de la priorisation. Le surpeuplement est souvent le 1^{er} critère. Les autres critères sont : être membre depuis 5 ans, avoir 18 ans, etc. On soulève le fait que des demandes de logement qui datent de longtemps ne sont pas répondues dû à des critères favorisant (involontairement) des demandes plus récentes. Il y a une problématique dans la sélection concernant la composition des familles. Ainsi une famille monoparentale qui est composée de deux personnes et dont la demande date de quelques années, est désavantagée par rapport au demandeur récent d'une famille nombreuse.

Pour les volets individuels, l'attribution est régie selon chaque programme distinct. La priorisation est alors fixée dans la politique et sous la responsabilité de la direction de l'Habitation.

QUATRIÈME RENCONTRE EN SEPTEMBRE 2011

Des représentants d'AADNC et de la SCHL passent en revue les 8 enjeux du plan d'action du CRTL.

1. Santé-sécurité : la question du radon
2. Gestion du portefeuille : 287 PN ont des difficultés avec la gestion des conventions (art. 95), dont le sous-financement et les déficits d'opérations des logements
3. Besoins en logement : une mise à jour de l'étude de l'APNQL est prévue à l'automne 2011
4. Initiatives ponctuelles : le programme PAÉC est clos pour l'exercice actuel.
5. Processus d'allocation des fonds en logement : selon les participants le CRTL devrait réviser/modifier l'approche en usage (Ex. : allocations par Nation et par communauté)
6. Engagements énoncés au Forum socioéconomique : pas de développement
7. Développement des capacités : des projets sont menés par le CDRHPNQ concernant la formation continue des gestionnaires en habitation, la formation de la relève et le développement d'une certification nationale
8. Recherche & Développement : Examiner la possibilité de mettre sur pied un groupe de ressources de support en Habitation (Ex. : GRTH ou formateurs itinérants en logement)

Enfin, il est suggéré que les participants visitent le site WEB de l'APNQL afin de consulter le plan d'action, les procès-verbaux ainsi que les différentes études qui tissent la toile des activités du CRTL.

Ce document est un résumé des points discutés lors des 4 rencontres. Des comptes-rendus détaillés sont disponibles.

ANNEXE 4 : PRÉSENTATION ET CANEVAS DE L'ATELIER DE CONSULTATION



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

*Rencontre régionale sur le logement
organisée par l'APNQL*

29 novembre 2011

ATELIER CONSULTATIF

Problématique et pistes de solution

CONSEIL TRIBAL



MAMUITUN

Présentation du mandat de Mamuitun

- Produire une étude de faisabilité sur l'implantation d'un groupe de ressources techniques en habitation (GRTH) au service des Premières Nations du Québec.
- Analyser la problématique afin d'identifier la nature des besoins spécifiques pour les bandes affiliées et pour les bandes non affiliées à un Conseil tribal.
- Élaborer une proposition afin d'identifier la nature des services à fournir, les ressources humaines requises, les coûts d'implantation et les coûts d'opération.

Méthodologie du mandat

- Atelier de travail lors de la rencontre annuelle
- Rencontres avec les intervenants des six (6) conseils tribaux et de certaines bandes non affiliées.
- Consultation auprès des instances régionales du CRTL
- Si requis, rencontres avec des bandes affiliées.
- Rapport final approuvé par CRTL pour fin mars 2012

3

Déroulement de l'atelier

Objectifs priorités :

- Cibler les problèmes rencontrés par les intervenants locaux
- Dégager des pistes de solutions
- Identifier les besoins de services

Le fonctionnement de l'atelier :

- Atelier de style « remue-méninges ».
- Des rapporteurs sont nommés pour chaque table.
- Des thèmes sont suggérés pour clarifier la portée de la question discutée.

4

Votre contribution :

- Les rapporteurs sont des participants choisis par les membres de chaque table. Ils doivent noter les sujets et idées évoqués à la table. Certains seront sollicités pour un résumé verbal. Nous allons ramasser toutes les notes prises par les rapporteurs.
- Nous afficherons la question et nous allons suggérer des thèmes qui en font partie. Vous devrez répondre sans vous censurer : toutes les réponses sont bonnes.
- Les thèmes suggérés ne sont pas des items à discuter un par un, mais plutôt des points à réfléchir, des repères pour encadrer le débat, des pistes de discussions pour alimenter les participants sur la question particulière.

5

Votre contribution (suite)

- 20 minutes par question
- 3 questions concernent les problèmes
 - Gestion et administration des programmes
 - Exploitation et maintien des logements
 - Développement et construction de logements
- 3 questions concernent les solutions
 - Gestion et administration des programmes
 - Exploitation et maintien des logements
 - Développement et construction de logements
- 2x 20 minutes de mise en commun

6

Problématique liée à la gestion et l'administration des programmes :

- Attribution des nouveaux logements
- Gestion des baux
- Perception des comptes
- Traitement des plaintes
- Financement, demande de fonds, emprunts
- Garanties ministérielles
- Administration des conventions
- Aspects juridiques
- Ressources humaines
- Outils de gestion, suivi des coûts, support externe

7

Problématique liée à l'exploitation et au maintien des logements :

- Tenue des dossiers
- Inspection pour entretien
- Devis de réparation
- Traitement des réparations urgentes
- Entretien planifié et préventif
- Suivi des coûts
- Gestion des fonds de remplacement
- Ressources humaines
- Expertise locale, sous-traitance, support externe
- Contrats
- Aspects techniques

8

Problématique liée au développement et à la construction de logements :

- Planification des besoins
- Évolution des besoins
- Calculs de la croissance
- Sources de financement
- Prolongement des infrastructures
- Embauche de professionnels pour plans et devis
- Octrois et gestion des contrats
- Surveillance de la construction
- Suivi des coûts
- Livraison des logements
- Recours en garantie, gestion des déficiences, gestion des litiges
- Ressources locales, support externe
- Aspects techniques divers
- Aspects juridiques

9

Mise en commun des problèmes identifiés
par les participants

La parole est à vous

10

Solutions reliées à la gestion et l'administration des programmes :

- Attribution des nouveaux logements
- Gestion des baux
- Perception des comptes
- Traitement des plaintes
- Financement, demande de fonds, emprunts
- Garanties ministérielles
- Administration des conventions
- Aspects juridiques
- Ressources humaines
- Outils de gestion, suivi des coûts, support externe

11

Solutions reliées à l'exploitation et au maintien des logements :

- Tenue des dossiers
- Inspection pour entretien
- Devis de réparation
- Traitement des réparations urgentes
- Entretien planifié et préventif
- Suivi des coûts
- Gestion des fonds de remplacement
- Ressources humaines
- Expertise locale, sous-traitance, support externe
- Contrats
- Aspects techniques

12

Solutions liées au développement et à la construction de logements :

- Planification des besoins
- Évolution des besoins
- Calculs de la croissance
- Sources de financement
- Prolongement des infrastructures
- Embauche de professionnels pour plans et devis
- Octrois et gestion des contrats
- Surveillance de la construction
- Suivi des coûts
- Livraison des logements
- Recours en garantie, gestion des déficiences, gestion des litiges
- Ressources locales, support externe
- Aspects techniques divers
- Aspects juridiques

13

Mise en commun des solutions
proposées par les participants

La parole est à vous

14

Conclusions et suites de l'atelier

- Compilation des réponses par Mamuitun
- Synthèse des problématiques dégagées
- Synthèse des pistes de solutions proposées
- Dépôt d'un rapport intérimaire au CRTL
- Intégration dans le rapport final
- Mise en œuvre du GRTH si nécessaire

Présentation et Canevas de l'atelier de consultation



Rencontre régionale sur le logement organisée par l'APNQL

Les objectifs principaux priorisés par Mamuitun pour cette rencontre sont :

Sensibiliser les ressources locales au mandat visant la faisabilité d'un éventuel GRTH
Cibler les problèmes rencontrés par les intervenants locaux
Dégager des pistes de solutions; identifier les besoins
Encourager le réseautage

ATELIER CONSULTATIF PAR MAMUITUN

29-nov-11

Début	Fin	Durée	Sujet	Responsable	LOGISTIQUE
13 h 00	13 h 15	0 h 15	Présentation du mandat de Mamuitun et de l'atelier de travail	Bernard Duchaine	Présentation Power Point
13 h 15	13 h 35	0 h 20	Problématique reliée à la gestion et l'administration des programmes : Attribution des nouveaux logements, gestion des baux, perception des comptes, traitement des plaintes, financement disponible, demande de fonds, emprunts, garanties ministérielles, administration des conventions, aspects juridiques, ressources humaines, outils de gestion, suivi des coûts, support externe	Ateliers	Scénario à travailler en équipes par tables rondes, identifier un rapporteur par table
13 h 35	13 h 55	0 h 20	Problématique reliée à l'exploitation et au maintien des logements : Tenue des dossiers, inspection pour entretien, devis de réparation, traitement des réparations urgentes, entretien planifié et préventif, suivi des coûts, gestion des fonds de remplacement, ressources humaines, expertise locale, sous-traitance, contrats, aspects techniques, support externe	Ateliers	Scénario à travailler en équipes par tables rondes, identifier un rapporteur par table
13 h 55	14 h 15	0 h 20	Problématique reliée au développement et à la construction de logements : Planification des besoins, évolution des besoins, calculs de la croissance, sources de financement, prolongement des infrastructures, embauche de professionnels, plans et devis, octrois et gestion des contrats, surveillance de la construction, livraison des logements, recours en garantie, gestion des déficiences, gestion des litiges, suivi des coûts, ressources locales, aspects techniques divers, aspects juridiques, support externe	Ateliers	Scénario à travailler en équipes par tables rondes, identifier un rapporteur par table
14 h 15	14 h 35	0 h 20	Mise en commun des problèmes identifiés par les participants	Bernard Duchaine	Rapporteurs tirés au sort pour 3 ou 4 tables; On ramasse toutes les notes des rapporteurs
14 h 35	14 h 55	0 h 20	Pause Santé		
14 h 55	15 h 15	0 h 20	Solutions reliées à la gestion et l'administration des programmes : Attribution des nouveaux logements, gestion des baux, perception des comptes, traitement des plaintes, financement disponible, demande de fonds, emprunts, garanties ministérielles, administration des conventions, aspects juridiques, ressources humaines, outils de gestion, suivi des coûts, support externe	Ateliers	Scénario à travailler en équipes par tables rondes, identifier un rapporteur par table
15 h 15	15 h 35	0 h 20	Solutions reliées à l'exploitation et au maintien des logements : Tenue des dossiers, inspection pour entretien, devis de réparation, traitement des réparations urgentes, entretien planifié et préventif, suivi des coûts, gestion des fonds de remplacement, ressources humaines, expertise locale, sous-traitance, contrats, aspects techniques, support externe	Ateliers	Scénario à travailler en équipes par tables rondes, identifier un rapporteur par table
15 h 35	15 h 55	0 h 20	Solutions reliées au développement et à la construction de logements : Planification des besoins, évolution des besoins, calculs de la croissance, sources de financement, prolongement des infrastructures, embauche de professionnels, plans et devis, octrois et gestion des contrats, surveillance de la construction, livraison des logements, recours en garantie, gestion des déficiences, gestion des litiges, suivi des coûts, ressources locales, aspects techniques divers, aspects juridiques, support externe	Ateliers	Scénario à travailler en équipes par tables rondes, identifier un rapporteur par table
15 h 55	16 h 15	0 h 20	Mise en commun des solutions proposées par les participants	Bernard Duchaine	Rapporteurs tirés au sort pour 3 ou 4 tables; On ramasse toutes les notes des rapporteurs
16 h 15	16 h 30	0 h 15	Conclusions et suites de l'atelier	Bernard Duchaine	

par : Bernard Duchaine
Directeur, Services techniques

2011-10-28



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

**ANNEXE 5: RÉSULTATS DE L'ATELIER DE
CONSULTATION DE NOVEMBRE 2011**



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

ANNEXE 5 : Résultats de l'atelier de consultation de Novembre 2011

Problématique reliée à la gestion et l'administration des programmes

- **Structure organisationnelle locale**

IDENTIFICATION DES PROBLÈMES

RESSOURCES HUMAINES

Rétention difficile et fort roulement de personnel

Absence de technicien en architecture local

Absence de services spécialisés locaux

Sous-financement pour traiter les programmes gouvernementaux

Difficultés de recrutement

FORMULAIRES SCHL/AADNC

Mauvaise gestion des formulaires

Manque de soutien technique pour la rédaction des rapports

Uniformisation et implications des rapports

Trop compliqués

FORMATION DU PERSONNEL

Manque de formation

Communication défailante du danger relié à la sécurité

Formation informatique de base et autres ex: Autocad

Manque de formation concernant les aspects légaux

COMMUNICATIONS

Réseau de communication défailant ou mal compris

Mauvaise communication entre département

Pas d'accusé de réception

Problèmes de communications

L'information sur les programmes n'est pas connue de la population

GESTION

Absence ou désuétude d'outils de gestion

Mauvaise gestion des dossiers

Mauvaise gestion des demandes de logements

Mauvaise gestion des fonds de remplacement

Mauvaise gestion dans le traitement de la situation d'urgence

SOLUTIONS PROPOSÉES

RESSOURCES HUMAINES

Avoir des fonds pour les ressources humaines

Travail de collaboration

Augmenter la fierté chez les employés en habitation et construction

FORMULAIRES SCHL/AADNC

Simplifier les formulaires d'AADNC et SCHL

FORMATION DU PERSONNEL

Planifier un programme de formation continue

COMMUNICATIONS

Meilleur suivi avec le département de la comptabilité

Avoir une meilleure communication entre l'administration de Bande et le secteur de l'habitation

Avoir une meilleure communication entre les instances gouvernementales et Premières Nations

GESTION

Tenir des réunions de comités de gestion de manière mensuelle

Avoir des cours dans la gestion de la construction

Mieux contrôler les budgets

- **Politique d'octroi aux bénéficiaires**

IDENTIFICATION DES PROBLÈMES

INGÉRENCE POLITIQUE

Dépolitisation du secteur d'habitation / ingérence politique

Ingérence politique dans l'octroi des maisons

Ingérence politique dans les taux de location

SOLUTIONS PROPOSÉES

INGÉRENCE POLITIQUE

Non-ingérence politique

Dépolitiser l'habitation pour l'application de la politique en habitation

Ne pas avoir d'ingérence de la part des chefs et conseillers

- **Gestion des baux et perception des loyers**

IDENTIFICATION DES PROBLÈMES

LOYER

Problèmes d'arrérages / perceptions (2)

Non respect des baux

Conciliation de comptes difficiles

Solvabilité des bénéficiaires

Reprise des maisons

Reddition de comptes

Difficulté dans l'établissement des taux de loyers

POLITIQUE D'HABITATION

Manque de politique d'habitation

Manque de mise en œuvre de la politique d'habitation: mauvais payeurs, succession et reprise de maison

Mauvaise application de la politique

Manque de procédures

Reprise de maisons

SOLUTIONS PROPOSÉES

LOYER

Uniformisation des baux chez les Premières Nations

Développer une expertise de recouvrement

Application, mise en œuvre et rigueur

Adopter des résolutions pour les arrérages

Mettre un effort sur la collecte des loyers et arrérages

Instaurer des lois internes pour les loyers

POLITIQUE D'HABITATION

Partager l'information

Confidentialité des demandeurs

Avoir un comité d'habitation transparent

- **Planification budgétaire et gestion des fonds de remplacement**

IDENTIFICATION DES PROBLÈMES

PROGRAMMES

Mauvaise connaissance des programmes

Manque de fonds

Révision / ajustement du financement des Conseil Tribaux suivant le coût de la vie (dernière révision 1996)

Recherche de nouveaux programmes de subventions

Manque de budgets

Manque de financement pour nouveau programme

Manque de financement

Délais d'attente d'approbation des rapports (2)

Manque de ressources pour les nouvelles initiatives

Manque d'autonomie financière selon les programmes de financement demandant une mise de fonds

PAREL : sous-financement accordé pour rénovations (16 000\$) comparativement aux coûts réels

Sous financement par rapport au % alloué dans le budget de base pour le développement communautaire (20%)

Sous financement face à la croissance démographique

Argent neuf manquant

Besoin de plus de flexibilité dans les garanties ministérielles

Choix difficile entre la construction neuve et la maintenance/rénovations

Manque de financement pour le conseil tribal afin de fournir services d'inspection en maintenance

Les instances gouvernementales devraient être plus compréhensible des problématiques autochtones

Manque de disponibilité des organismes de financement

SOLUTIONS PROPOSÉES

PROGRAMMES

Annoncer les besoins avant les allocations budgétaires

Planifier et anticiper les budgets

Argent neuf pour développer

Deuxième hypothèque / refinancement

Changer le programme article 95 de la SCHL qui n'est pas viable et diminuer la paperasse

Avoir accès aux programmes provinciaux

Simplifications administratives

Éliminer le système paternaliste

Centraliser les demandes AADNC et SCHL

Augmentation des fonds pour les programmes, plus de PAREL de la SCHL

Financement supplémentaire

Nouvelles sources de financement

Nouveaux programmes et changements dans les formulaires

La communication des programmes

Prendre le temps de bien expliquer les programmes aux nouveaux employés

Avoir des visites plus fréquentes des agences gouvernementales AADNC et SCHL

Problématique liée à l'exploitation et au maintien des logements

- **Programmes de formation continue**

IDENTIFICATION DES PROBLÈMES

RESSOURCES HUMAINES

Manque d'effectifs

Besoin de financement pour inspecteur en entretien

Reconnaissance des Conseils Tribaux

Manque de financement pour main d'œuvre

Manque de ressources

Manque ressource spécialisée en archivage et statistiques

Manque de ressources techniques spécialisées (ex : moisissures)

Manque de temps pour traiter les demandes des bénéficiaires

SOLUTIONS PROPOSÉES

RESSOURCES HUMAINES

Avoir une équipe d'intervention

Avoir plus de ressources sur le terrain

Coopération (implication des gens du milieu)

Formation et suivi (mise-à-jour)

Formation continue (déjà en marche avec Conseil Tribal)

- **Entretien planifié et réparations urgentes**

IDENTIFICATION DES PROBLÈMES

PLANIFICATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN

Manque de planification

Aucune prévention en entretien

Vieillessement des maisons et des matériaux

Besoin en rénovations

Manque de financement pour réparations

Trop de retard dans le suivi des dossiers d'entretien
Manquement dans les planifications d'interventions préventives
Manque de financement pour l'entretien préventif
Réserve de remplacement insuffisante et difficulté à renflouer
Aucun soutien technique
Difficulté de rester à jour avec les calendriers d'entretien préventif
Mauvaise compréhension des bénéficiaires sur les montants accordés pour les PAREL par exemple

SOLUTIONS PROPOSÉES

PLANIFICATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN

Investir sur l'entretien et non sur la réparation à court-terme
Instaurer une inspection préventive porte-à-porte (ex : nettoyage, humidité, énergie)
Développer des protocoles d'intervention
Développer des logiciels informatisés
Avoir des meilleurs outils d'archivage et de suivi comme des systèmes informatiques (historique des maisons)
Avoir des fonds pour la maintenance annuelle
Prévoir des rencontres annuelles sur la planification des travaux pour l'année
Instaurer un programme d'entretien préventif
Support technique informatique
Inspection annuelle
Garder à jour les dossiers
Fournir aux bénéficiaires un manuel d'entretien pour leur résidence

• Problèmes de santé, salubrité et sécurité

IDENTIFICATION DES PROBLÈMES

BÉNÉFICIAIRES

Manque d'éducation des bénéficiaires dans l'entretien
Le non-respect du denier public
Responsabilisation
Communication défailante du danger relié à la sécurité

Manque d'initiatives des occupants/bénéficiaires

Rénovations entreprises par occupants sans aviser le conseil de bande vs l'entretien des nouvelles rénovations

Dépendance des bénéficiaires concernant la réparation de leur maison

SOLUTIONS PROPOSÉES

BÉNÉFICIAIRES

Encourager les bons comportements

Éducation des occupants sur l'importance de l'entretien

Explication du fonctionnement du bâtiment

Responsabiliser les bénéficiaires

Problématique liée au développement et à la construction de logements

- **Planification des développements**

IDENTIFICATION DES PROBLÈMES

CONSTRUCTION / VIABILISATION DE LOTS

Manque de financement pour le développement de lots

Surpeuplement

Manque de financement et de terrain viable pour construction

Difficulté de trouver des lots qui sont adéquats pour la construction résidentielle - nature des sols

Manque de plan d'urbanisation/développement communautaire

Soutien technique dans l'élaboration / compréhension des plans et devis

Planification des plans et devis

SOLUTIONS PROPOSÉES

CONSTRUCTION / VIABILISATION DE LOTS

Développement et construction

Développement et la construction de logements

Avoir plus de fonds pour développer et former les employés

Développer des plans d'urbanisme et de développement communautaire

- **Support technique à la construction et à la rénovation**

IDENTIFICATION DES PROBLÈMES

SURVEILLANCE ET CONSTRUCTION

Défaillance dans la surveillance de chantier

Manque d'inspections

Manque de suivi technique

GESTION DE CONTRAT

Mauvaise gestion des contrats

Non respect des échéanciers

Dépassements des couts

Mauvaise connaissance des aspects légaux

Non respect des plans et devis de la part des entrepreneurs

RESSOURCES HUMAINES

Manque de ressources compétentes

Incompétence des sous-traitants

Manque de chargé de projet

Gestion des ressources formées/qualifiées par rapport aux cartes de compétences

Limite des champs d'action par rapport à la réalité de métiers de la construction CCQ

Fluidité et rétention de la main d'œuvre

Coût de la main d'œuvre locale une fois formée - formation en construction augmente les coûts de la main d'œuvre qualifiée

Besoin d'avoir un superviseur en construction qualifié à l'interne

MATÉRIAUX / OUTILLAGE

Recours aux garanties (ex : chauffe-eau)

Mauvaise qualité des matériaux (ex : armoires, revêtements extérieurs)

Outils de travail inadéquats

SOLUTIONS PROPOSÉES

SURVEILLANCE ET CONSTRUCTION

Instaurer une surveillance accrue des chantiers

Se doter d'inspecteurs qualifiés

Se doter de superviseur qualifié en construction

Se doter de support technique adéquat

GESTION DE CONTRAT

Aller en soumission avant pour être prêts

Respect des contrats, adopter un système de bonus et de pénalités

Formation sur l'aspect juridique (construction)

Dénonciation de contrat

Aspect juridiques - Développer des procédures et outils

RESSOURCES HUMAINES

Travail de collaboration

Avoir des fonds pour mieux gérer la sous-traitance

Engager plus de main d'œuvre technique

Créer de la formation pour combler les besoins dans différents volets de la construction

Privilégier les entrepreneurs autochtones

Former les ouvriers

MATÉRIAUX / OUTILLAGE

Avoir des fonds "infrastructures" pour l'entreposage des matériaux

Avoir un service d'équipement

Changer et innover dans le choix des matériaux

- **Adaptation aux besoins évolutifs de la clientèle**

IDENTIFICATION DES PROBLÈMES

PLANS ET DEVIS

Modifications des plans initiaux par bénéficiaires pendant la construction

SOLUTIONS PROPOSÉES

PLANS ET DEVIS

Encadrer les demandes de changement ou les empêcher lors de la construction



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

**ANNEXE 6 : SOMMAIRE DES RÉTROACTIONS DE
NOVEMBRE 2012**



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

ANNEXE 6 : Sommaire des rétroactions de Novembre 2012

GROUPES ANGLOPHONES

1. *Does this proposal for a RHTS including four positions meet the needs identified and expressed by First Nations? If not what should be added?*

Yes, I do believe it does meet what's been identified and expressed.

It does cover most topics but we should be given a general data base program that is the same for all communities.

For the most part, yes. I would like to see database implementation and training in addition to. I would love support for many of the items listed, such as policy, leases, rent collection, planning and prevention.

Oui, beaucoup de besoins de support, coaching en gestion du programme habitation, planification etc.... développement et application des politiques (prise de décision) inclure aspect juridique Temps/ année

Yes except there should be a housing data base for all communities.

2. *In the first year, which use would you make of the services available either in management, maintenance, renovation and/or construction?*

Preventive maintenance – basic home maintenance & indoor air quality workshops.

They are all important but starting with management helps get organized.

If I had to choose, I would pick Management first. But I would like to have an opportunity for services in all areas.

Management, but then what happens to all other services?

3. *According to you, should one privilege the establishment of a centralized RHTS or rather retain the decentralized option (by adding additional resources to the existing tribal councils)? Why? What are the advantages and disadvantages?*

Unsure: there are pro's and con's for both options

Decentralized would be better, we are already too far from services. As long as the proper funding is there to provide services.

I would like to see it stay decentralized. We need funding to do it but in order to give quality housing and services we need to retain a decent rallied service. For reserves far from the centralized office I believe it is not good.

Decentralized, as long as money is allocated for the services. Centralized, too far from communities.

4. Which action should be taken after this study? Should we implement a RHTS or give this project?

If a lot of First Nations need assistance, then this project should be a “GO” in order to improve our services to our people and our communities.

If the funding is available to provide these services it is a great need in the communities, therefore, continue.

If there is money available we could certainly use the service from RHTS to help support local Tribal Council. Because I would love help with policy, building and database support but not at the cost of taking any existing moneys from TC. If this means additional moneys, then YES. If there are no additional moneys, then give it up.

Get it started as soon as possible if the funding allows it; if not then give it up.

GROUPES FRANCOPHONES

1. La proposition de GRTH comprenant quatre (4) postes répond-t-elle aux besoins identifiés et exprimés par les Premières Nations? Si non que manque-t-il?

Possiblement mais les couts sont probablement plus élevé s. Certains inconvénients sont aussi à tenir compte : distance à parcourir; temps d’attente; approche client...

Oui avec plus de programme de gestion immobilière, donner plus de ressources à l’intérieur de chaque communauté.

Oui, beaucoup de besoins de support, coaching en gestion du programme habitation, planification etc.... développement et application des politiques (prise de décision).Inclure aspects juridiques. Temps/ année

Ajouter un aviseur légal pour venir étamper nos documents administratifs

L'idée de créer des postes supplémentaires au sein des CT existants est bonne mais comment financer ces postes supplémentaires? Coûts trop élevés / distances trop loin. Ça ne marche pas.

Oui, les 4 postes sont nécessaires pour les problèmes : rénovation, déficit, coûts des inspections (rendre uniforme la maison)

Oui et non dépendamment de l'avancement des PN. Peu ou pas les mêmes besoins et demandes.

2. *Dans la première année, quelle utilisation feriez-vous des services disponibles en gestion, en entretien, en rénovation et/ou en construction?*

En rénovation monter des devis et appel d'offres, plan d'entretien, gestion des baux en référence aux lois, régie du logement et Loi sur les indiens.

Maintien et entretien du parc immobilier, rénovation et programmes offerts aux propriétaires.

Coaching, besoin d'information à la population/ perception de loyer, gestion de la construction éviter le plus possible déficit et échéancier, etc....

Planifier et évaluer les besoins de chaque communauté.

Les services existent déjà! Comment financer des services supplémentaires alors que le MAINC coupe les fonds déjà?

Évaluation locale commune : À retenir chaque communauté doit faire une évaluation, déficit gestion

En entretien préventif des logements et travaux correctifs et rénovation résidentielle.

3. *Selon vous, devrait-on privilégier l'implantation d'une GRTH centralisée ou plutôt retenir l'option décentralisée (en ajoutant des ressources supplémentaires aux Conseils tribaux existants)? Pourquoi? Quels sont les avantages et inconvénients?*

Ajouter des ressources aux CT existants. Moins coûteux, logistique déjà en place, plus de présence sur nos communautés, plus stable, une ressource au lieu de 4.

Décentralisée car le contact plus direct avec la population de chaque communauté devrait être privilégié et encouragé.

Un ou l'autre en autant que les personnes engagées connaissent le contexte d'un territoire dans le domaine autochtone et ait de la disponibilité à se déplacer régulièrement et de donner l'impression de marcher sur des œufs.

Décentraliser par région plus de ressources.

Décentraliser mais par région semi-éloignée et éloignée, service déjà existant

Décentraliser par région par CT

Développer la main d'œuvre autochtone dans ces rôles; mettre en commun l'expérience des services déjà existants.

Je ne vois pas comment ces ressources supplémentaires pourraient être financées étant donné que le MAINC coupe déjà dans les services. Centraliser n'est pas à privilégier.

Décentraliser parce que les solutions répondront mieux aux besoins

Décentraliser mais 2 conseillers par CT (1 gestion et 1 technique) ou Centraliser mais 2 groupes 1 francophone et 1 anglophone

Avoir une équipe centralisée pour évaluer les besoins comme projet pilote

4. *Quel est la suite à donner à l'étude? Doit-on implanter un GRTH ou abandonner ce projet?*

Oui, bonne idée, il y a beaucoup de besoins en habitation dans les communautés.

Trouver le financement et éviter des doublons dans le dossier et développement des aspects et éviter de travailler en pose des RH

Implanter pour avoir plus de services en évaluation.

Implanter pour avoir plus de ressources humaines et de services.

Il faudrait les implanter pour avoir plus de services, plus de ressources humaines.

S'assurer du suivi de cette demande étant donné que ce fut un besoin exprimé par les PN. Évaluer les impacts des coupures sur le financement des CT. Prioriser les besoins par ordre de présentation.

Ça existe déjà? Au sein des CT ce genre de services là... le ministère a juste à envoyer plus d'argent au CT et on va être en mesure d'en faire plus. Pas besoin d'un autre groupe.

À conserver. C'est un besoin à commencer par étape.

On n'abandonne pas mais on doit consulter nos dirigeants.

ANNEXE 7 : ESTIMATION DU VOLUME DE SERVICES



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

ANNEXE 7

**ESTIMATION DE LA CHARGE DE TRAVAIL SELON LA COMPILATION DES BESOINS
GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES EN HABITATION (GRTH)**

	Secretariat Algonquin	CTNAA	CNA	Wabanaki	Mamit Innuat	Mamuitun	Non affiliées	Total			
Nombre de PN :	3	5	3	2	4	5	Note 1 5	27			
Heures par année par activité et par communauté :											
GESTION ET ADMINISTRATION DES PROGRAMMES									1512	2143	1,17
• Structure organisationnelle locale	21	21	21	21	21	21	21	567			
• Politique d'octroi aux bénéficiaires	7	7	7	7	7	7	7	189			
• Gestion des baux et perception des loyers	14	14	14	14	14	14	14	378			
• Planification budgétaire et gestion des fonds de remplacement	14	14	14	14	14	14	14	378			
EXPLOITATION ET MAINTIEN DES LOGEMENTS									1890	2679	1,47
• Programmes de formation continue	7	7	7	7	7	7	7	189			
• Entretien planifié et réparations urgentes	42	42	42	42	42	42	42	1134			
• Problèmes de santé, salubrité, sécurité	21	21	21	21	21	21	21	567			
DÉVELOPPEMENT ET CONSTRUCTION DE LOGEMENTS									1701	2411	1,32
• Planification des développements	21	21	21	21	21	21	21	567			
• Support technique à la construction et à la rénovation	35	35	35	35	35	35	35	945			
• Adaptation aux besoins évolutifs de la clientèle	7	7	7	7	7	7	7	189			
Heures totales par année par communauté :	189	189	189	189	189	189	189				
Heures totales par année pour le groupe :	567	945	567	378	756	945	945	5103	5103	7233	3,96

GRAND TOTAL EN HEURES PRODUCTIVES :	5103	100%
MAJORATION POUR DÉPLACEMENT :	1021	Note 2
MAJORATION POUR TEMPS NON PRODUCTIF :	1110	Note 3
 GRAND TOTAL POUR GRTH :	 7233	 142%
 EN ANNÉES PERSONNES :	 3,96	 Note 4

	Secretariat Algonquin	CTNAA	CNA	Wabanaki	Mamit Innuat	Mamuitun	Non affiliées	Total
REGROUPEMENT POTENTIEL ;	1512		567	378	756	1890		5103
MAJORÉ POUR DÉPLACEMENT ET NON PRODUCTIF :	2143		804	536	1072	2679		7233
EN ANNÉES/PERSONNES :	1,17		0,44	0,29	0,59	1,47		3,96

Note 1 : Gesgeg, Cacouna et Withworth ne sont pas considérés

Note 2 : Moyenne de jours de déplacements par PN 5,4 jours
 Note 3 : Vacances (20), congés fériés (12), maladies (8) jours 40 jours par A/P
 Note 4 : 52,14 semaines de 35 heures par A/P 1825 heures par A/P



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

**ANNEXE 8 : ESTIMATION DES BESOINS FINANCIERS
ANNUELS**



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

ANNEXE 8A

Groupe de Ressources Techniques en Habitation (GRTH) en 2013-14

OPTION POUR SERVICES CENTRALISÉS À QUÉBEC

Budget d'opération

Salaire régulier # 1		70 000,00 \$
Salaire régulier # 2		70 000,00 \$
Salaire régulier # 3		70 000,00 \$
Salaire régulier # 4		70 000,00 \$
Ajustement forfaitaire 1 %	Annuel	2 800,00 \$
Vacances 4%	Inclus dans salaires	- \$
Temps supplémentaire	En compensatoire	- \$

Sous-total Salaires **282 800,00 \$**

Indemnités de départ	Provisions	5 438,46 \$	
Maladies monnayables	Solde des 8 premiers jours	8 701,54 \$	
Fonds de Pension 8,5 % Part Employeur	Admissible au RBA	24 038,00 \$	
Assurances collectives Part Employeur	75\$/mois/pers	3 600,00 \$	<i>Maximum cotisable en 2012</i>
Assurance Emploi Part Employeur	2,058%	3 778,49 \$	45 900,00 \$
RQAP Part Employeur	0,782%	2 064,48 \$	66 000,00 \$
CSST Part Employeur	0,95%	2 508,00 \$	66 000,00 \$
RRQ Part Employeur	5,025%	9 366,60 \$	46 600,00 \$
CNT Part Employeur	0,08%	226,24 \$	
FSS	N/A pour Conseils tribaux	- \$	
FDRCMOQ	N/A pour Conseils tribaux	- \$	

Sous-total Bénéfices Marginaux 21,1% **59 721,81 \$**

Sous-total Masse salariale **342 521,81 \$**

Déplacements et séjours	Voir Estimé des déplacements	136 288,51 \$
Location de bureaux (4)	Budget de 12,50 \$/ pied carré/an	9 750,00 \$
Location de mobilier		1 200,00 \$
Électricité du bureau		1 500,00 \$
Frais de conciergerie		8 400,00 \$
Assurances locataire		1 500,00 \$
Téléphonie fixe		1 080,00 \$
Internet du bureau		960,00 \$
Réseau Informatique		2 000,00 \$
Logiciels et licences annuelles		1 000,00 \$
Téléphonie mobile cellulaire		4 800,00 \$
Messagerie et poste		400,00 \$
Fournitures et photocopie		400,00 \$
Publications		400,00 \$
Association		400,00 \$
Formation des employés		6 000,00 \$
Assurances Responsabilité		3 500,00 \$

Sous-total Débours **179 578,51 \$**

Sous-total Fonctionnement **522 100,32 \$**

ADMINISTRATION 10% **52 210,03 \$**

GESTION ET SUPERVISION 10% **52 210,03 \$**

GRAND TOTAL ANNUEL SI CENTRALISÉ À QUÉBEC **626 520,38 \$**

ANNEXE 8A
GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES EN HABITATION (GRTH)
OPTION POUR SERVICES CENTRALISÉS À QUÉBEC

DURÉE DE LA VISITE VARIABLE

A : 5 JOURS 0 NUITS
 B : 5 JOURS 4 NUITS

Communautés	Départ de	Nombre de Visites	KILOMETRAGE	KILOMETRAGE aller-retour	Avion	Taxis et stationnement	DEPENSES				Sous-total pour tous les Séjours	Remarques	TOTAL DU GROUPE	
							Automobile	Repas par jour	Hébergement par nuit	Faux frais par jour				
Taux AADNC JANVIER 2012							1 500,00 \$	Variable	0,565 \$	70,25 \$	105,00 \$	17,30 \$		
WABANAKI														
ODANAK	Québec	2,7	180	360			549,18 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	2 865,11 \$	B		
WOLINAK	Québec	2,7	150	300			457,65 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	2 773,58 \$	B		
		5,4									5 638,68 \$			
ALGONQUINS CTNAA														
KITCISAKIK	Québec	2,7	700	1400			2 135,70 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	4 451,63 \$	B		
LAC SIMON	Québec	2,7	728	1456			2 221,13 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	4 537,05 \$	B		
PIKOGAN	Québec	2,7	835	1670			2 547,59 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	4 863,51 \$	B		
KITIGAN ZIBI	Québec	2,7	588	1176			1 793,99 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	4 109,91 \$	B		
KIPAWA	Québec	2,7	887	1774			2 706,24 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	5 022,16 \$	B		
RAPID LAKE	Québec	2,7	615	1230			1 876,37 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	4 192,29 \$	B		
TIMISKAMING	Québec	2,7	874	1748			2 666,57 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	4 982,50 \$	B		
WINNEWAY	Québec	2,7	1055	2110			3 218,81 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	5 534,73 \$	B		
		21,6									37 693,78 \$			
ATIKAMEKWS CNA														
MANAWAN	Québec	2,7	378	756			1 153,28 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 469,20 \$	B		
OPITCIWAN	Québec	2,7	538	1076			1 641,44 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 957,36 \$	B		
WEMONTACI	Québec	2,7	367	734			1 119,72 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 435,64 \$	B		
		8,1									10 862,21 \$			
HURON WENDAT														
WENDAKE	Québec	2,7	25	50			381,38 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	381,38 \$	A		
		2,7									381,38 \$			
MICMACS														
GESGAPÉGIAG	Québec	2,7	589	1178			1 797,04 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	4 112,96 \$	B		
LUSTIGUJ	Québec	2,7	512	1024			1 562,11 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 878,04 \$	B		
		5,4									7 991,00 \$			
MOHAWKS														
KAHNAWAKE	Québec	2,7	272	544			829,87 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 145,80 \$	B		
KANESATAKE	Québec	2,7	304	608			927,50 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 243,43 \$	B		
		5,4									6 389,23 \$			
MONTAGNAIS														
Mamuitun														
MASHTÉUIATSH	Québec	2,7	266	532			811,57 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 127,49 \$	B		
ESSIPIT	Québec	2,7	254	508			774,95 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 090,88 \$	B		
PÉSSAMIT	Québec	2,7	362	724			1 104,46 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 420,39 \$	B		
UASHAT-MALIOTENAM	Québec	2,7	641	1282			1 955,69 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	4 271,62 \$	B		
LAC JOHN-MATIMEKUSH	Québec	2,7	25	50	6 480,00 \$	472,50 \$	76,28 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	9 344,70 \$	B		
		13,5									23 255,07 \$			
Mamit-Innuat														
EKUANITSHIT	Québec	2,7	825	1650			2 517,08 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	4 833,00 \$	B		
LINAMÉN SHIPU	Québec	2,7	25	50	6 480,00 \$	162,00 \$	76,28 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	9 034,20 \$	B		
PAKUA SHIPI	Québec	2,7	25	50	7 020,00 \$	162,00 \$	76,28 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	9 574,20 \$	B		
NATASHQUAN	Québec	2,7	1022	2044			3 118,12 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	5 434,05 \$	B		
		10,8									28 875,45 \$			
Supervision														
RENCONTRE MENSUELLE	Pessamit	12	362	724			4 908,72 \$	4 215,00 \$	5 040,00 \$	1 038,00 \$	15 201,72 \$	B		
							0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$			
							0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$			
							0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$			
							0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$			
		12									15 201,72 \$			
VISITES		84,9												

FRAIS DE DÉPLACEMENT TOTAUX

136 288,51 \$

136 288,51 \$

ANNEXE 8B

Groupe de Ressources Techniques en Habitation (GRTH) en 2013-14

OPTION POUR SERVICES DÉCENTRALISÉS

Budget d'opération

Salaire régulier # 1		70 000,00 \$
Salaire régulier # 2		70 000,00 \$
Salaire régulier # 3		70 000,00 \$
Salaire régulier # 4		70 000,00 \$
Ajustement forfaitaire 1 %	Annuel	2 800,00 \$
Vacances 4%	Inclus dans salaires	- \$
Temps supplémentaire	En compensatoire	- \$

Sous-total Salaires **282 800,00 \$**

Indemnités de départ	Provisions	5 438,46 \$	
Maladies monnayables	Solde des 8 premiers jours	8 701,54 \$	
Fonds de Pension 8,5 % Part Employeur	Admissible au RBA	24 038,00 \$	
Assurances collectives Part Employeur	75\$/mois/pers	3 600,00 \$	<i>Maximum cotisable en 2012</i>
Assurance Emploi Part Employeur	2,058%	3 778,49 \$	45 900,00 \$
RQAP Part Employeur	0,782%	2 064,48 \$	66 000,00 \$
CSST Part Employeur	0,95%	2 508,00 \$	66 000,00 \$
RRQ Part Employeur	5,025%	9 366,60 \$	46 600,00 \$
CNT Part Employeur	0,08%	226,24 \$	
FSS	N/A pour Conseils tribaux	- \$	
FDRCMOQ	N/A pour Conseils tribaux	- \$	

Sous-total Bénéfices Marginaux 21,1% **59 721,81 \$**

Sous-total Masse salariale **342 521,81 \$**

Déplacements et séjours	Voir Estimé des déplacements	85 850,04 \$
Location de bureaux (4)	Budget de 10,50 \$/ pied carré/an	8 190,00 \$
Location de mobilier		inclus
Électricité du bureau		inclus
Frais de conciergerie		inclus
Assurances locataire		inclus
Téléphonie fixe		inclus
Internet du bureau		inclus
Réseau Informatique		2 000,00 \$
Logiciels et licences annuelles		1 000,00 \$
Téléphonie mobile cellulaire		4 800,00 \$
Messagerie et poste		400,00 \$
Fournitures et photocopie		400,00 \$
Publications		400,00 \$
Association		400,00 \$
Formation des employés		6 000,00 \$
Assurances Responsabilité		3 500,00 \$

Sous-total Débours **112 940,04 \$**

Sous-total Fonctionnement **455 461,85 \$**

ADMINISTRATION 10% **45 546,18 \$**

GESTION ET SUPERVISION 10% **45 546,18 \$**

GRAND TOTAL ANNUEL SI DÉCENTRALISÉ **546 554,21 \$**

ANNEXE 8B
GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES EN HABITATION (GRTH)
OPTION POUR SERVICES DÉCENTRALISÉS

DURÉE DE LA VISITE VARIABLE

A : 5 JOURS 0 NUITS
 B : 5 JOURS 4 NUITS

Communautés	Départ de	Nombre de Visites	KILOMETRAGE	KILOMETRAGE aller-retour	Avion	Taxis et stationnement	DÉPENSES				Sous-total pour tous les Séjours	Remarques	TOTAL DU GROUPE
							Automobile	Repas par jour	Hébergement par nuit	Faux frais par jour			
Taux AADNC JANVIER 2012							0,565 \$	70,25 \$	105,00 \$	17,30 \$			
WABANAKI													WABANAKI 1 270,35 \$
ODANAK	Wolinak	2,7	65	130			991,58 \$	202,50 \$	0,00 \$	0,00 \$	1 194,08 \$	A	
WOLINAK	Wolinak	2,7	5	10			76,28 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	76,28 \$	A	
		5,4									1 270,35 \$		
ALGONQUINS CTNAA													CTNAA 21 764,30 \$
KITCISAKIK	Maniwaki	2,7	115	230			350,87 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	2 666,79 \$	B	
LAC SIMON	Maniwaki	2,7	150	300			457,65 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	2 773,58 \$	B	
PIKOGAN	Maniwaki	2,7	250	500			762,75 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 078,68 \$	B	
KITTIGAN ZIBI	Maniwaki	2,7	5	10			76,28 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	76,28 \$	A	
KIPAWA	Maniwaki	2,7	300	600			915,30 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 231,23 \$	B	
RAPID LAKE	Maniwaki	2,7	105	210			320,36 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	2 636,28 \$	B	
TIMISKAMING	Maniwaki	2,7	400	800			1 220,40 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 536,33 \$	B	
WINNEWAY	Maniwaki	2,7	475	950			1 449,23 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 765,15 \$	B	
		21,6									21 764,30 \$		
ATIKAMEKWS CNA													CNA 8 732,61 \$
MANAWAN	Latuque	2,7	325	650			991,58 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 307,50 \$	B	
OPITCIWAN	Latuque	2,7	165	330			503,42 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	2 819,34 \$	B	
WEMONTACI	Latuque	2,7	95	190			289,85 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	2 605,77 \$	B	
		8,1									8 732,61 \$		
HURON WENDAT													
WENDAKE	Québec	2,7	25	50			381,38 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	381,38 \$	A	
		2,7									381,38 \$		
MICMACS													
GESGAPEGIAG	Québec	2,7	600	1200			1 830,60 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	4 146,53 \$	B	
LUSTIGUJ	Québec	2,7	510	1020			1 556,01 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 871,94 \$	B	
		5,4									8 018,46 \$		
MOHAWKS													
KAHNAWAKE	Québec	2,7	370	740			1 128,87 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 444,80 \$	B	
KANESATAKE	Québec	2,7	415	830			1 266,17 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 582,09 \$	B	
		5,4									7 026,89 \$		
MONTAGNAIS													MAMUITUN 31 987,85 \$
Mamuitun													
MASHTUIATSH	Pessamit	2,7	400	800			1 220,40 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 536,33 \$	B	
ESSIPIT	Pessamit	2,7	110	220			335,61 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	2 651,54 \$	B	
PESSAMIT	Pessamit	2,7	5	10			76,28 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	76,28 \$	A	
UASHAT-MALOTENAM	Pessamit	2,7	320	640			976,32 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	3 292,25 \$	B	
LAC JOHN-MATIMEKUSH	Pessamit	2,7	320	640	3 240,00 \$	472,50 \$	976,32 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	7 004,75 \$	B	
		13,5									16 561,13 \$		
Mamit-Innuat													MAMIT 22 094,94 \$
EKUANITSHIT	Sept-Iles	2,7	825	1650			2 517,08 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	4 833,00 \$	B	
UNAMEN SHIPU	Sept-Iles	2,7	20	40	3 240,00 \$	162,00 \$	61,02 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	5 778,95 \$	B	
PAKUA SHIPI	Sept-Iles	2,7	20	40	3 510,00 \$	162,00 \$	61,02 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	6 048,95 \$	B	
NATASHQUAN	Sept-Iles	2,7	1022	2044			3 118,12 \$	948,38 \$	1 134,00 \$	233,55 \$	5 434,05 \$	B	
		10,8									22 094,94 \$		
Général													
							0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$		
							0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$		
							0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$		
							0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$		
							0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$		
		0									0,00 \$		
VISITES		72,9											

FRAIS DE DÉPLACEMENT TOTAUX 85 850,04 \$ **85 850,04 \$**



ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN

**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec

ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN



**GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
EN HABITATION (GRTH)**

au bénéfice des Premières Nations du Québec



CONSEIL TRIBAL



MAMUITUN